

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 15 MARS 2016

PRESENTS : HEISON Christian, CHAL Joanny, VIBERT Martine, LIEBERT Josiane, GOURY Elodie, GOURLAIN Jacky, PERRISSOUD Jean-Laurent, BOUVIER Serge, CHATEL Bernard, PINON Anne, REYNAUD Christian, GRUFFAT Isabelle. **ABSENTS EXCUSES** ROBICHON-LIEVOIS Françoise (pouvoir à GOURY Elodie), BAILLARGEAT Marc (pouvoir à VIBERT Martine), BOUVET-MUGNIER Claire (pouvoir à CHATEL Bernard). **SECRETAIRE DE SEANCE** : GRUFFAT Isabelle

POINT DES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

Scolaire : Cantine : la mairie continue à travailler sur ce dossier. Plusieurs prestataires pour la fourniture de repas en liaison froide dès la rentrée scolaire de septembre 2016 ont été reçus en mairie ; une réflexion est conduite pour déterminer le niveau de participation de la municipalité au financement de ces repas. L'association Cantine fera, quant à elle, bientôt part de sa volonté ou non, de maintenir un parent pour la surveillance des enfants pendant ce temps de cantine. Enfin, au cours du troisième trimestre, les parents seront consultés et informés sur les nouvelles modalités mises en place à la rentrée de septembre 2016.



Vote à l'unanimité pour lancer, d'ici début avril, la consultation des prestataires cantine.

Bâtiments : **Ferme du Fourg** : suite à l'appel d'offres, 2 devis ont été reçus concernant la démolition de la maison d'habitation. L'entreprise DUDIBAT a été retenue. Les travaux débiteront rapidement.

Salle d'animation et école : la rénovation complète de la salle est estimée à 200000 euros ; 3 mois de travaux seront à prévoir durant l'été 2017. Les portes et fenêtres de l'école seront changées pendant l'été 2016. L'entreprise DERUAZ coordonnera les travaux.

Aménagement du Chef-lieu : Monsieur le Maire rappelle qu'une modification du PLU est indispensable pour réaliser ce projet. D'autre part, la capacité de la station d'épuration de la station existante étant insuffisante pour les 35 logements normalement prévus, une demande de subvention exceptionnelle sera faite à l'Etat (Aides aux investissements urgents) à hauteur de 300000 euros pour faire les travaux nécessaires. Une réunion est prévue le 5 avril 2016 avec l'entreprise Chamois Construction.

1. DEBAT ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Les élus ont débattu des orientations budgétaires pour l'année à venir.

2. CDCI

Lors du vote du 4 mars 2016 les amendements déposés ont été refusés. La fusion des cantons de Rumilly et Alby n'a pas été acceptée. Le canton d'Alby devrait donc rejoindre l'Agglomération Annécienne. Toutefois les maires concernés vont lancer une procédure de recours.